

Communiqué de presse  
Paris – Le 18/01/2010

## Le Crédit Coopératif lance l'option « Solidaires Ensemble » de sa Carte Agir : pour un don sur mesure à chaque retrait et paiement

Le 15 février, le Crédit Coopératif lance la nouvelle version de sa carte bancaire solidaire : la Carte Agir « *Solidaires Ensemble* ».

Sa nouveauté : permettre au porteur de faire lui-même, à chaque retrait ou paiement, et selon les modalités qu'il décide, un don à une association. Ce don vient s'ajouter à celui que la banque effectue, depuis 2002, lors de la souscription et des retraits avec la Carte Agir.

Cette innovation inscrit la Carte Agir comme un moyen fort de solidarité au quotidien.

Pionnier de la finance solidaire en France, le Crédit Coopératif innove grâce à l'option « *Solidaires Ensemble* » de sa Carte Agir qui répond à la demande de ses clients - particuliers porteurs de cartes et associations bénéficiaires des dons.

### « *Solidaires Ensemble* » : l'engagement commun du Crédit Coopératif et de ses clients

Désormais, avec la Carte Agir « *Solidaires Ensemble* », le porteur de la carte effectue personnellement, un don du montant qu'il a défini, à l'association partenaire de son choix, à chaque retrait et paiement.

Ce don, compris entre 0,05€ et 50€, vient s'ajouter au don fait par le Crédit Coopératif de 0,06€ sur tous les retraits et 0,12 € aux distributeurs des réseaux Crédit Coopératif et Banques Populaires.

La Carte Agir « *Solidaires Ensemble* » est disponible en trois modèles, sans surcoût, permettant à chacun, quelles que soient ses attentes, de faire acte de solidarité : *Carte Visa Classic Agir*, *Carte Visa Electron Agir* et *Carte Visa Premier Agir*.

### La Carte Agir « *Solidaires Ensemble* », un suivi sur mesure

Au moment de la souscription puis à tout moment, grâce son espace personnel Carte Agir accessible sur le site [www.carte-agir.coop](http://www.carte-agir.coop) (à découvrir dès le 25 janvier), le porteur choisit une association bénéficiaire et le montant du don qu'il souhaite ; il définit éventuellement un seuil d'alerte lui indiquant qu'il a atteint la somme qu'il s'est fixée.

Il lui est possible, n'importe quand, de suspendre son don personnel, sans impact sur le don que le Crédit Coopératif continue de faire au titre de la Carte Agir de base.

### Un large choix d'associations bénéficiaires

10 associations œuvrant dans différents secteurs – humanitaire, environnement, santé publique, action sociale – bénéficient des fonds collectés : **Action contre la Faim, Aide et Action, Aides, Fondation Energies pour le Monde, France Nature Environnement, Médecins du Monde, SOS Villages d'Enfants, Fondation Surfrider Europe, Terre et Humanisme et Unapei**. Ce sont des partenaires du Crédit Coopératif qui ainsi pérennise et amplifie leur action et permet aux détenteurs de la carte bancaire de soutenir une cause qui correspond à leurs convictions.

### La Carte Agir « *Solidaires Ensemble* », fidèle à la vocation du Crédit Coopératif

« La Carte Agir « *Solidaires Ensemble* » conforte la position du Crédit Coopératif de leader de la finance solidaire. Fidèle à son ambition d'« être toujours plus utile pour renforcer le pouvoir d'agir de ses sociétaires et clients », le Crédit Coopératif a développé depuis 1983, une expertise unique avec notamment une gamme de produits solidaires née de sa relation partenariale avec les acteurs de la solidarité », précise Jean-Louis Bancel, Président du Groupe Crédit Coopératif.



### A propos du Crédit Coopératif :

Le Crédit Coopératif est une banque. Il exerce tous les métiers et expertises du banquier. Mais sa vocation et son choix c'est d'être une banque coopérative, mettant ses métiers au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement.

Banque coopérative, son capital est essentiellement apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire.

Le Groupe Crédit Coopératif, organisé autour du Crédit Coopératif, repose sur cette dynamique coopérative, dont il veut mettre en œuvre l'esprit au-delà de ses obligations juridiques.

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

### Contacts presse

#### Crédit Coopératif

- Laure CAPBLANCO – Tél : 01.47.24.80.64

[laure.capblancq@credit-cooperatif.coop](mailto:laure.capblancq@credit-cooperatif.coop)

- Claude SEVAISTRE – Tél : 01.47.24.89.71

[claude.sevaistre@credit-cooperatif.coop](mailto:claude.sevaistre@credit-cooperatif.coop)

#### Agence Wellcom

- Camille PIGER – Tél : 01.46.34.60.60

[cpi@wellcom.fr](mailto:cpi@wellcom.fr)

- Yoann MOISAN – Tél : 01.46.34.60.60

[ym@wellcom.fr](mailto:ym@wellcom.fr)